

emplacement est compris dans la *Place de Louis XV*. Le nom seul de ce magasin en indique la nature. C'est là que le roi faisait réunir les marbres nécessaires à ses constructions et aux œuvres d'art dont il ordonnait l'exécution. Il en est question dans des lettres ou des documents du temps. Ainsi, Chantelou, écrivant à Colbert en 1665, lui raconte qu'il a mené le Bernin pour choisir un bloc de marbre, dont le sculpteur devait faire un buste, dans les différents dépôts de marbres de Paris : « Et sommes allés ensemble chercher parmi les marbres qui sont devant les Tuilleries¹. »

Ce document et d'autres analogues nous font prévoir le sort qui fut réservé aux colonnes de Lebda. Des recherches que M. Michon a bien voulu faire à mon intention dans les archives du Louvre et des renseignements que M. de Nolhac a eu l'amabilité de me donner, il résulte, en effet, qu'elles ne furent ni portées au Louvre ni employées dans les constructions de Versailles, achevées en 1694. Il est plus que probable qu'elles furent débitées en détail pour les statuaires. Ce ne furent pas d'ailleurs les dernières qu'on emprunta aux ruines de *Leptis*. Barth raconte que, postérieurement, trente-sept colonnes, d'un seul morceau de marbre précieux, furent débarquées en Angleterre et que,

1. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, IV, p. 554.